

Le haut débit pour tous les girondins dans 15 mois

Après plus d'un an de négociation, le 24 juin dernier, les collectivités territoriales du Département, réunies au sein du Syndicat mixte Gironde Numérique, ont signé un contrat avec l'opérateur France Télécom, maintenant chargé de créer le réseau. Dans 15 mois, 100% des zones blanches seront couvertes. Ensuite, les zones d'activités et les sites publics seront raccordés en fibre optique pour des connexions à plus de 100 mégas ! Ce projet ambitieux représente une participation publique locale de 53,4 M€. 

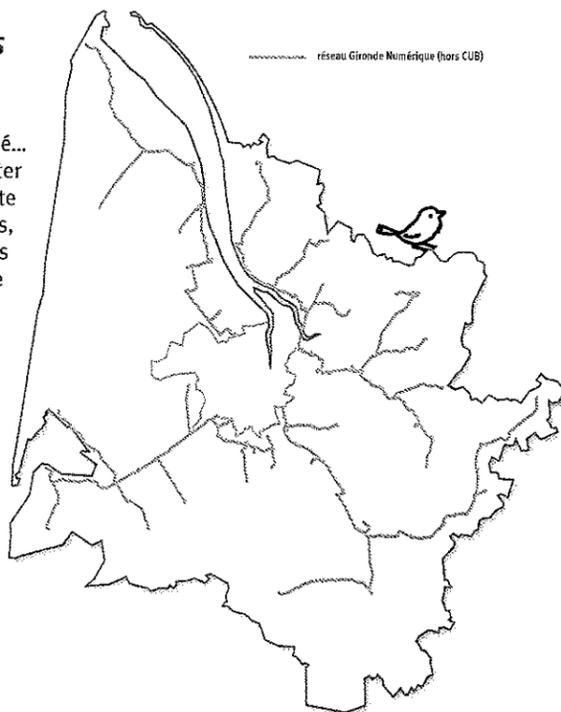


Un projet voté à l'unanimité

Le marché, lancé en mars 2008, a été attribué à l'unanimité à l'opérateur France Télécom. Ce prestataire devra construire un réseau très haut débit sous 24 mois, véritable colonne vertébrale numérique du département, qui permettra ensuite de raccorder les particuliers dans les zones rurales (à l'exception de la CUB qui possède déjà son propre réseau). Plus tard, ce sera au tour des services publics et des entreprises d'être raccordés à un réseau en fibre optique. France télécom n'est que le prestataire technique du réseau exploité par le Département, qui tient à jouer son rôle de service public. Plus qu'une ambition technologique, c'est un projet ambitieux d'aménagement du territoire que les élus des communes tous bords confondus, rassemblés dans Gironde Numérique, ont su porter ensemble.

Urgence pour les zones blanches

Le compte à rebours a commencé... Dans un peu plus d'un an, se connecter au haut débit sera devenu un geste quotidien pour tous les Girondins, y compris ceux qui vivent dans ces fameuses « zones blanches », encore éloignées de l'accès à l'Internet. Dans 15 mois, la population entière surfera sur du 2 Méga minimum ! Mais aucune technologie n'est miraculeuse : l'ADSL seul ne permettra pas de raccorder tout le monde au réseau. 1232 particuliers seront connectés via satellite. L'abonnement et l'installation, plus coûteux, seront alors subventionnés par Gironde Numérique à hauteur de 200 € par foyer.



La fibre optique pour un territoire plus attractif

Dans un second temps, un réseau en fibre optique construit par France Télécom permettra de raccorder des zones d'activités et des sites publics. Les débits seront alors beaucoup plus importants (100 mégabits) et sans limite d'usage. A terme, ce réseau reliera les collèges et les lycées de Gironde, mais aussi les hôpitaux, certaines casernes de pompiers et les centres routiers départementaux. En lançant sa construction, les élus préparent l'avenir et dès aujourd'hui, les collectivités peuvent imaginer de nouveaux services plus performants : une e-administration plus proche du citoyen, la possibilité de payer le restaurant scolaire et les transports en ligne ou d'inscrire le petit dernier à la crèche et l'aîné au centre de loisirs... Déjà, les Communautés de Communes songent à la dématérialisation des services administratifs pour diminuer la quantité de papier (courriers). Elles envisagent d'envoyer leur comptabilité à l'Etat par mail et lanceront bientôt toutes leurs procédures d'appels d'offres via Internet. Pour éviter les déplacements et réduire leur empreinte écologique, elles pourront compter, pourquoi pas, sur un système fiable de visioconférences ! Les entreprises, elles, ont besoin de cette fibre optique pour rester compétitives. Aujourd'hui déjà, certains grands comptes comme IBM ou Air France sélectionnent une partie de leurs sous-traitants sur le critère d'un accès au très haut débit. Bientôt, en Gironde, ce type de connexion autorisera les envois de dossiers volumineux (PDF...), d'imagerie médicale ou l'archivage de données à distance... Mais il attirera sans nul doute de nouvelles entreprises et générera des emplois. Avec la création de ce réseau Internet haut et très haut débit, les élus du Syndicat Gironde Numérique, soutenus par le Conseil Général depuis cinq ans, vont rendre le futur possible. Aux particuliers et aux entreprises de l'écrire.

Un syndicat mixte pour réduire la fracture numérique

Pour mettre en œuvre une politique cohérente d'aménagement du territoire, en 2007, le Conseil Général a créé Gironde Numérique. Avec ce syndicat mixte, il s'agit de faire participer tous les acteurs au sein d'une même structure, afin de déterminer les meilleurs choix au meilleur coût pour l'ensemble des Girondins. Les principaux partenaires sont les Communautés de Communes, mais aussi la Région Aquitaine, qui y participe comme membre associé et financeur. Ce travail en commun permet de recueillir, sur le terrain, les informations, les besoins de la population et des entreprises et de s'assurer que l'action du Conseil Général est vraiment efficace. Ce Syndicat représente près de 1200 élus.



gironde
NUMERIQUE

Rappel



Zones blanches : zones (le plus souvent rurales) éloignées des raccordements Internet. Pour connecter les usagers d'une zone blanche, on utilise souvent la fibre optique ou une technologie satellite qui supplée l'atténuation du signal ADSL.

Fibre optique : Technique de raccordement pérenne qui permet d'accéder à l'Internet à très gros débit (100 Mb/s). Mais c'est aussi l'une des technologies les plus onéreuses.

Méga (ou mégabits - Mb ; ou mégabits par seconde - mbps) : est une unité de mesure en informatique (vitesse du débit lors d'une connexion Internet). Un mégabit vaut un million de bits.

A savoir

- La Gironde (hors CUB) c'est **346 000 foyers** potentiellement connectés.
- La construction du réseau haut et très haut débit coûtera **53,4 millions d'euros financés à hauteur de 40 millions d'euros par le Conseil Général**
- Le réseau de fibre optique courra sur **1060 km de long.**

Vote du Budget Supplémentaire

Les élus départementaux, réunis le 24 juin 2009 en séance plénière, ont adopté le **Budget Supplémentaire à 42 voix pour** et 7 abstentions. Les Conseillers Généraux ont également voté 3 motions au cours de cette séance plénière :

- Motion de soutien aux acteurs de la filière économique girondine viti-vinicole
- Motion de défense des salariés de Télé-Diffusion de France (TDF)
- Motion « gestion du trafic sur l'agglomération bordelaise »

Retrouvez les informations détaillées sur gironde.fr

1^{er} juin 2009 : entrée en vigueur du RSA

Les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et de l'Allocation de Parent Isolé (API) ainsi que plusieurs dizaines de milliers de travailleurs précaires ont reçu, en avril, une lettre du Haut Commissariat aux Solidarités Actives. Elle annonce le versement d'une « prime de Solidarité Active » et les alerte sur le Revenu de Solidarité Active. Les Départements et l'Etat s'associent pour sa mise en place. Le premier versement, par les Caisses d'allocation familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole, interviendra le 6 juillet 2009. Aucune démarche n'est à effectuer pour les bénéficiaires du RMI ou de l'API. Les personnes éligibles à ces aides (ainsi que tout autre cas) sont invitées à se renseigner auprès de leur CAF et à retirer un dossier de candidature. 

Informations : <http://www.caf.fr> (0820 25 33 10)
<http://www.msa33.fr> (05.56.01.83.83)
<http://www.toutsurlersa.fr>
Numéro vert national : 39 39

Info Canicule : pour un été en toute sécurité



En cas de fortes chaleurs, les jeunes enfants ainsi que les personnes âgées sont exposés à des risques qu'il est essentiel de prévenir.

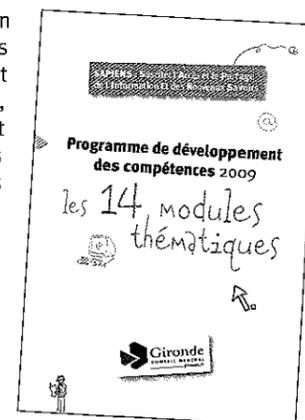
Le Département lance la campagne « Fortes Chaleurs, protégeons nos petits », qui informe sur les mesures de précautions et les gestes à adopter.

Contact : Direction des Actions de Santé
Conjointement avec le Gouvernement et l'INPES, le Conseil Général a également tenu à lancer une campagne relative aux personnes âgées, avec mise en place d'un numéro de téléphone : **0800 00 33 33**
Plus d'infos : www.sante-gouv.fr/canicule

Programme Sapiens

Mis en œuvre dans le cadre de SAPIENS à l'attention des bibliothécaires (professionnels et bénévoles) et des animateurs multimédia, le programme de développement des compétences fait une pause estivale. Dès septembre, bibliothécaires et animateurs multimédia se retrouveront pour poursuivre leur découverte des nouveaux usages de l'Internet et développer des projets d'animation liés aux outils numériques à l'attention de leurs publics. Certains modules sont d'ores et déjà complets ; il reste toutefois quelques places sur les thématiques relatives aux projets de création d'un service d'accès public à Internet (module 12) ou à l'accueil des publics en situation de handicap (module 11). Attention ! changement de dates pour ce module qui aura lieu à la médiathèque de Mérignac les 12 et 13 novembre 2009.

Pour tout renseignement :
Marianne Baudouin / Direction de la Culture et de la Citoyenneté
tél : 05 56 99 69 33 - m.baudouin@cg33.fr



Le 1^{er} Congrès des FSL donne le « là »

Le logement est au cœur de la préoccupation des Français. D'après l'IFOP (09/07), 97% d'entre eux considèrent que l'accès au logement en France est assez voire très difficile. Dans ce contexte, le 1^{er} Congrès National des FSL qui s'est tenu à Bordeaux a réaffirmé la nécessité de soutenir le développement d'aides à l'accès et au maintien dans des logements sociaux.

Le logement social en Gironde : état des lieux

- 75 % des girondins sont éligibles au logement social. Seulement 20 % y accèdent.
- 50 700 foyers inscrits sur la liste des bailleurs sociaux.
- En 2008 le parc de logements sociaux publics en Gironde représente 81 000 logements.
- 24 200 demandes et 19 500 ménages aidés par le FSL pour l'accès ou leur maintien dans leur logement.
- 20 Millions d'euros : budget consacré par le CG Gironde à la politique de l'habitat.
- Chaque année : 15 000 nouveaux arrivants en Gironde



Le rôle du Conseil Général de la Gironde

Le plan Départemental pour le Logement des personnes défavorisées fixe trois objectifs :

- Développer l'offre en logements et hébergements sociaux pour mieux répondre aux besoins des citoyens, en partenariat avec les collectivités locales, les opérateurs et les bailleurs privés.
- Soutenir les projets d'urbanisme des communes pour un développement harmonieux de la Gironde.
- Adapter les logements aux enjeux énergétiques et environnementaux. Ainsi, le logement est au cœur de nos politiques locales.

Rappelons que le logement social ne concerne pas que les grandes villes : c'est l'ensemble du département qui est impliqué, d'autant plus que le développement de logements sociaux en zone rurale est un moyen de lutter contre la désertification de certains territoires et de redynamiser les centres bourgs et quartiers.

Le 1^{er} Congrès National des FSL

L'Association des Départements de France et le Conseil Général de la Gironde ont réuni près de 700 participants lors du Premier Congrès national des FSL, à Bordeaux, les 23 et 24 avril 2009. Un bilan s'avérait en effet nécessaire, 5 ans après le transfert de cette compétence aux Conseils Généraux. Les FSL, instaurés par la Loi Besson du 31 mai 1990, sont le principal outil financier du Plan Départemental d'action pour le Logement des personnes Défavorisées. Nombreuses sont les collectivités locales qui participent volontairement au financement de ces fonds : il s'agit de maintenir le cap.

Ces deux journées de débats, d'échanges et de retours sur les expériences menées ont vivement confirmé le rôle primordial de l'outil FSL. Au terme de divers travaux, qui mettent en évidence le développement de précarités diverses et croissantes, son efficacité à répondre à un large spectre de situations a été mis en avant. Mais un autre phénomène prend de l'ampleur : celui de la précarité énergétique des français. Ainsi, il est de notre devoir de la prévenir, ce qui constitue un nouvel enjeu dans nos politiques de l'habitat et de l'aménagement.

Contact :
Le GIP FSL de la Gironde
9 rue de la Pierre de Ronsard
BP 23 - 33 305 LORMONT CEDEX
Tél : 05 57 77 21 60
Fax : 05 56 74 60 29
www.fsl33.org

7^{ème} édition des Fleurons d'Or du Patrimoine 2009



Vous le savez, le Conseil Général de la Gironde mène une politique active de mise en valeur, de conservation et de restauration du patrimoine girondin. Parmi les actions menées dans ce cadre par le Département, le Concours des Fleurons d'Or du Patrimoine permet de mettre sur l'avant scène le travail remarquable mené par 300 associations girondines, qui elles-mêmes œuvrent à la préservation du patrimoine architectural, archéologique, mobilier et paysager. Pour cette 7^{ème} Edition, 4 associations se verront récompensées, en décembre 2009.

Pour participer : inscription des associations jusqu'au 10 juillet 2009. Règlement et fiche d'inscription disponible sur gironde.fr
Contact : Direction de la Culture et de la Citoyenneté - Tél. 05 56 99 33 33

Lumière sur... l'éclairage durable : le dispositif Energie Renouvelable dans le cadre des CAB



Noté lors du Budget Primitif 2009, le dispositif vise à financer les surcoûts d'investissement liés à la mise en œuvre d'énergies renouvelables au sein de l'aménagement des éclairages publics. Ainsi, les Communes, dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourgs, sont encouragées à développer de nouveaux modes d'éclairage (mixte, solaire, etc.) en partenariat avec le Conseil Général qui prend en charge 25% du surcoût de l'investissement. Contact : Séverine Pascal, poste 54 63

3^{ème} édition des Trophées Agenda 21 :



Pour la 3^{ème} année consécutive, ce concours a pour but de repérer et valoriser les expériences et bonnes pratiques de Développement Durable sur le territoire girondin, afin d'encourager leur diffusion. Cette année, sept catégories sont distinguées : Citoyens/ Associations/ Etablissements scolaires et universitaires/ Collectivités Territoriales/ Entreprises/ Créateurs et repreneurs (Créagir 33)/ Exploitations agricoles. Des fiches de réalisations exemplaires et les dossiers de candidature sont disponibles sur le site gironde.fr
Date limite de dépôt des dossiers : 25 septembre 2009
Remise des prix : 20 / 21 octobre 2009, à l'occasion de la 6^{ème} Edition des ateliers du Développement Durable.
Récompenses : un trophée réalisé par un artiste girondin pour chaque lauréat, ainsi qu'un chèque de 1500 euros.

Contact : Justine BOSREDON, Chargée de Mission Agenda 21, poste 55-73
+ d'infos : http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_22756/les-bonnes-pratiques-recompensees

Générosité de l'accueil : les offices de tourisme à votre rencontre



Dans le cadre de la campagne de promotion touristique «La Gironde, le plein de plaisirs» initiée par le Conseil Général de la Gironde, les offices de tourisme et syndicats d'initiative girondins iront à la rencontre des touristes dans la rue, sur les plages... pour valoriser leur qualité d'accueil. Les vacanciers seront invités à participer à un jeu-concours doté d'une semaine de découverte de la Gironde ainsi que 52 week-ends offerts par les 52 offices de tourisme et leurs partenaires : hôteliers, restaurateurs, chambres d'hôtes...
Rendez-vous les 11, 12 et 13 juillet et 8, 9 et 10 août.

+ d'infos sur www.generosite-accueil.com
Contact : UDOTSI - 05 56 52 34 39 - contact@udotsi33.fr



Directeur de la publication : Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général de la Gironde
Co-Directeur de la publication : Gérard MARTY
Rédacteur en chef : Didier BEAUJARDIN
Réalisation graphique : Fanny Amirault
Crédits photographiques : Photothèque du Conseil Général

Impression : CID - Tirage : 9 000 exemplaires - Dépôt légal : juillet 2009 - N°ISSN : 1143-1555
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE - Eplanade Charles-de-Gaulle - 33074 Bordeaux cedex

La aux élus girondins

juin 2009

N°54



Edito Le courage de faire face !

Avec la récession que doit subir notre pays, les finances de nos collectivités sont mises à mal. Le Conseil Général entend réagir.

Lors de la dernière séance du Conseil Général, consacrée au Budget Supplémentaire 2009, notre Assemblée n'a pu que constater le contexte très difficile dans lequel nous nous trouvons. Le climat économique et social fortement dégradé implique une chute de l'immobilier et donc une baisse spectaculaire des recettes liées aux droits de mutation : une perte chiffrée à 45 M€ pour le Département et cela pourrait être bien pire fin décembre. Au-delà, l'Etat entend conduire une réforme de la fiscalité locale dès 2010 qui risque aggraver la situation. La taxe professionnelle, remplacée par un impôt indirect atone sur lequel nous n'avons aucune prise, pénalisera l'ensemble des collectivités locales. S'ajoute le poids toujours croissant des dépenses transférées par l'Etat au Conseil Général alors que ses dotations sont de plus en plus maigres. L'Observatoire des transferts de charges a chiffré à 150 M€ l'écart entre ce qui est véritablement compensé et ce qui devrait l'être depuis cinq ans. Cela représente un manque à gagner de près de 40 M€ pour le seul exercice 2009. L'unique alternative pour répondre aux très mauvaises nouvelles en terme de recettes, étant entendu que nous ne voulons pas pressurer les contribuables, c'est de procéder à une régulation de nos dépenses. Afin de ne pas compromettre les investissements les plus pertinents au regard des besoins des citoyens et des territoires, nous devons adapter nos programmes et nos projets à ce contexte nouveau. C'est le seul chemin qui nous permet de maintenir notre rythme d'investissements, en particulier aux côtés des communes et de leurs regroupements. Agir, faire face avec courage, voilà notre méthode.

Puisse la trêve estivale, vous, élus qui assumez de lourdes responsabilités, vous permettre de marquer une pause. Malgré les circonstances, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances.

le Président du Conseil Général

Philippe Madrelle

Sénateur de la Gironde
Conseiller Général du Canton de Carbon-Blanc

